

Votants : 82
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 juillet 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du vendredi 17 juillet 2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES – CREATION D'UNE CONFERENCE DES MAIRES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET à Nicolas ROBIN, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET-BONNEAU, Françoise BURGAUD à Claude BOISSON, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Lucy MOREAU, Jérémie ROBINEAU à Gérard EPOULET

Titulaires absentes suppléées :

Elisabeth MAILLARD par Eric BAILLET, Dany MICHAUD par Richard GOBIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200717-C08-07-2020-DE
Date de télétransmission : 24/07/2020
Date de réception préfecture : 24/07/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 JUILLET 2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES – CREATION D'UNE CONFERENCE DES MAIRES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Vu l'article L.5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales introduit par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 qui rend obligatoire la création d'une Conférences des Maires,

Dès lors, il est proposé que la Conférence des Maires soit composée comme suit :

- Des membres du Bureau,
- De l'ensemble des maires de l'agglomération.

Cette conférence se réunira sous l'égide du Président. Elle sera une instance informelle et ouverte de dialogue et d'échanges, permettant une participation optimale des 40 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Elle aura connaissance avant chaque conseil des projets de délibérations inscrits à l'ordre du jour du conseil d'Agglomération et sera réunie pour échanger autour des grands sujets de l'intercommunalité.

La Conférence des Maires se réunit à titre indicatif deux fois par mois :

- pour prendre connaissance et examiner les projets de délibération ;
- pour débattre sur des dossiers de l'intercommunalité.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Créer la Conférence des Maires dans les conditions ci-dessus définies.

Motion adoptée par 80 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 2.

Pour : 80

Contre : 0

Abstentions : 2

Non participé : 0

Jérôme BALOGE
Accusé de réception en préfecture
07/020041317-20200717-C08-07-2020-DE
Date de télétransmission : 24/07/2020
Date de réception préfecture : 24/07/2020

Président